



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de

Saint-Michel-des-Saints

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Le 16 octobre prochain, à 18 h, aura lieu une assemblée de consultation publique concernant le projet de règlement #722-2023 que le conseil municipal a adopté le 18 septembre dernier et qui concerne la modification du règlement de zonage 320-1992, afin de créer les zones Cons-9 et Vb-12 à même une partie de la zone Cons-8 et d'autoriser la location de chalets dans la zone Vb-12.

Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://smds.quebec/citoyens/reglements-et-projets-de-reglement/>

La Municipalité souhaiterait obtenir l'avis de sa population et aimerait recevoir vos commentaires par téléphone au 450 886-4502 #7609, par courriel au sebastien@smds.quebec ou par lettre à l'attention de Sébastien Gariépy, au 441, rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, J0K 3B0, en lien avec ce que vous souhaiteriez concernant le règlement #722-2023. Êtes-vous pour, êtes-vous contre, avez-vous des recommandations ou des suggestions, etc. La date limite pour faire parvenir vos commentaires est le 13 octobre 2023 à 16 h 30.

L'assemblée de consultation publique aura lieu à la salle Joseph-Moïse-Bellerose, située au 140, rue Brassard.

Fait à Saint-Michel-des-Saints, ce 28 septembre 2023


Sébastien Gariépy
Directeur général et greffier-trésorier